



**DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE**

**PREMIÈRE REVUE DE DIRECTION DU TRÉSOR PUBLIC
AU TITRE DE LA GESTION 2021**

SYNTHÈSE DU COMPTE RENDU

ABIDJAN-PLATEAU

Les 29 et 30 septembre 2021

Les 29 et 30 septembre 2021, s'est tenue par téléconférence via l'application Teams, la première Revue de Direction du Trésor Public, au titre de la gestion 2021.

Cette rencontre qui intervient dans un contexte marqué par la recrudescence, aux niveaux national et international, des cas de contagion à la maladie à coronavirus (Covid-19) et les travaux de préparation de l'audit de suivi du certificat ISO 9001, version 2015 a servi de cadre pour :

- évaluer le Système de Management de la Qualité (SMQ) de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, en vue de s'assurer qu'il est toujours approprié, adapté, efficace et en cohérence avec les orientations stratégiques ;
- apprécier les performances des processus du Trésor Public et définir les actions prioritaires à mettre en œuvre au titre de la gestion en cours ;
- procéder à la première évaluation de la mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement (PSD) 2021-2025 du Trésor Public.

Ont pris part à ces assises:

- le Directeur Général ;
- les Directeurs Généraux Adjointes ;
- l'Inspecteur Général du Trésor ;
- le Coordonnateur de l'Observatoire de l'Éthique et de la Déontologie ;
- les Inspecteurs Généraux du Trésor Adjointes ;
- les Conseillers Techniques ;
- les Pilotes et contributeurs de Processus ;
- les Chefs de Circonscription Financière ;
- les Chefs de Division de l'IGT ;
- le Chef de l'Équipe-Projet CUT ;
- les représentants des structures sociales AMAT-CI, CRAT, CMPABB et FOSAT-CI.

La présente synthèse du compte rendu de cette Revue de Direction comprend trois (3) parties, à savoir :

- la cérémonie d'ouverture ;
- le déroulement des travaux ;
- la cérémonie de clôture.

I- LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Présidée par Monsieur ASSAHORE Konan Jacques, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, la cérémonie d'ouverture de la première Revue de Direction du Trésor Public au titre de la gestion 2021 a été marquée par deux (2) allocutions.

- la première a été prononcée par Monsieur AHOUSSE Arthur Augustin, Directeur Général Adjoint du Trésor et de la Comptabilité Publique, Président du Comité d'Organisation de la revue. Il a saisi l'occasion pour traduire sa reconnaissance aux participants pour leur présence et exprimer sa gratitude à Monsieur le Directeur Général pour la confiance renouvelée au Comité d'Organisation. Il a, en outre, justifié le choix de la tenue en ligne de ces assises qui est en lien avec la recrudescence des cas de

contamination au coronavirus (Covid-19). Il a, pour terminer, mis en lumière les principales articulations des travaux.

- la seconde a été celle de Monsieur le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, Monsieur ASSAHORE Konan Jacques. Il a, d'emblée, exprimé toute sa joie de retrouver l'ensemble des participants à ces assises, nonobstant les contraintes imposées par la persistance de la crise sanitaire et le format en ligne retenu pour cette rencontre.

Poursuivant son propos, le Directeur Général a rappelé l'objectif général de cette Revue de Direction, à savoir évaluer le Système de Management de la Qualité du Trésor Public afin de s'assurer de sa conformité aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015, au 31 août 2021. Il a, en outre, saisi cette opportunité pour féliciter les acteurs ayant contribué à la mise en œuvre satisfaisante du Plan Stratégique de Développement (PSD) 2016-2020. Il en a profité pour les exhorter à maintenir le cap dans l'exécution du PSD 2021-2025.

Le Directeur Général a clos son intervention en déclarant ouverte la première Revue de Direction du Trésor Public, au titre de la gestion 2021.

II- LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de la première revue de direction de l'année 2021 du Trésor Public se sont articulés autour de dix-neuf (19) reportings sur les processus et cinq (5) communications spécifiques.

Ces communications ont, essentiellement, porté sur les points inscrits à l'ordre du jour d'une revue de direction suivant les exigences de l'article 9.3.2 de la norme ISO 9001, version 2015.

Il s'agit plus spécifiquement :

- de l'état de mise en œuvre des actions issues des revues de direction antérieures ;
- des modifications des enjeux internes et externes pertinents pour le système de management de la qualité ;
- des résultats de la satisfaction des clients et retours d'informations des parties intéressées pertinentes ;
- de la réalisation des objectifs Qualité ;
- de la performance des processus et conformité des produits et services ;
- des non-conformités et actions correctives ;
- des résultats de la surveillance et de la mesure ;
- des résultats d'audit ;
- de la performance des prestataires externes ;
- de l'adéquation des ressources ;
- de l'efficacité des actions mises en œuvre face aux risques et opportunités;
- des opportunités d'amélioration.

II-1 Au titre de l'état d'avancement des actions issues des revues de direction antérieures

L'état d'exécution, au 31 août 2021, des actions issues des revues de direction antérieures a été présenté par Monsieur YAPO Akpess Bernard, Directeur des Etudes, des Méthodes et de l'Organisation (DEMO), Pilote du Processus de Management n°2 « Coordonner la stratégie institutionnelle ».

Il ressort de sa présentation, qu'au titre des neuf (9) recommandations issues des revues de direction antérieures ayant donné lieu à la planification de treize (13) tâches, cinq (5) sont échues et ont été intégralement mises en œuvre, soit un taux d'exécution de 100%. En ce qui concerne les recommandations inhérentes à la revue de direction du second semestre 2020, 20 actions ont été déclinées en cinquante-trois (53) tâches, dont vingt-sept (27) échues et mises en œuvre, soit un taux de réalisation de 100%.

Les tâches réalisées concernent, entre autres, la conception et l'opérationnalisation d'un dispositif de supervision du traitement des plaintes et réclamations, l'opérationnalisation de l'applicatif SyGACUT à la Direction de la Dette Publique et des Dons, la conception du dispositif d'évaluation des engagements de service et l'adoption de la nouvelle Politique Qualité intégrant les orientations stratégiques du Trésor Public sur la période quinquennale 2021-2025.

II-2 Au titre des modifications des enjeux internes et externes pertinents pour le système de management de la qualité

Aux termes des dispositions de l'article 4.1 de la norme ISO 9001 version 2015, « l'organisme doit surveiller et revoir les informations relatives aux enjeux internes et externes ».

Conformément à cette exigence, la synthèse de la revue du contexte interne et externe a été présentée par Madame GBOGOURI née LEGRE Patricia, Sous-Directeur des Etudes, sur instructions du Directeur des Etudes, des Méthodes et de l'Organisation (DEMO), Pilote du Processus de Management n°2 « Coordonner la stratégie institutionnelle ».

Ce rapport a permis de mettre en exergue les événements survenus au titre du contexte interne et externe du Trésor Public, au 31 août 2021.

S'agissant du contexte interne, l'intervenante a relevé, entre autres, le thème de l'année 2021 à savoir « le Trésor Public, une administration créatrice de valeur ajoutée, au service du citoyen », l'audit de suivi n° 1 réalisé du 14 au 16 avril 2021, dans la perspective du maintien du Certificat à la norme ISO 9001, version 2015, la mise en application du Code d'Ethique et de Déontologie révisé du Trésor Public accompagné d'un référentiel de sanctions contre les manquements ainsi que l'adoption d'une politique de lutte contre la fraude et la corruption par le Trésor Public. En outre, l'extension du nombre de guichets et d'agences ACCD, ainsi que la mise en œuvre de la plateforme Trésorpay-Trésormoney ont été relevées.

Relativement au contexte externe, les événements majeurs enregistrés concernent, notamment, la persistance de la crise sanitaire à la COVID-19, l'élaboration du référentiel des emplois et des compétences du Ministère de l'Economie et des Finances, la création de douze (12) nouveaux Districts Autonomes et la mise en place du Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'Etat, en abrégé « SIGOBE ». De même, l'introduction du Contrôle Financier dans les Collectivités Territoriales a été retenue.

II-3 Au titre des résultats de la satisfaction des clients et des retours d'information des parties intéressées pertinentes

Les résultats de la satisfaction des clients et des retours d'information des parties intéressées pertinentes ont été présentés par Monsieur KOBENAN Norbert, Directeur de la Communication et des Relations Publiques, Pilote du Processus de Management n°1 « Gérer l'écoute client et la communication ».

Il apparaît que 1 419 plaintes et réclamations ont été traitées dans les délais sur un total de 1 424 enregistrées, soit un taux de traitement de 99,64% au 31 août 2021 contre 98,09% à fin décembre 2020.

Les plaintes récurrentes relevées portent, entre autres, sur les débits de comptes bancaires sans délivrance d'espèces, les retards relevés dans le paiement des mandats et factures et les captures de cartes magnétiques aux guichets automatiques de la Banque des Dépôts du Trésor Public.

Relativement aux enquêtes de satisfaction, réalisées de façon triennale par le Trésor Public, une nouvelle consultation s'avère nécessaire afin de jauger le niveau de satisfaction des usagers/clients et d'améliorer les services et prestations offerts.

S'agissant de la mise en œuvre des engagements de service, les statistiques y afférentes justifient de l'atteinte satisfaisante des cibles des treize (13) indicateurs institués à cet effet.

Concernant la gestion de la relation avec les parties intéressées pertinentes, il importe de retenir qu'en dépit de la satisfaction générale affichée, quelques points méritent d'être satisfaits dans une dynamique d'amélioration continue.

II-4 Au titre de la réalisation des objectifs Qualité

Monsieur KASSI N'Guessan Jacques, Directeur de la Qualité et de la Normalisation, Pilote du Processus de Management n°3 « Manager la performance et les risques », a fait le point du niveau de réalisation des objectifs Qualité, à travers les résultats de l'évaluation des indicateurs définis à cet effet.

Il en résulte un taux de réalisation de 72% sur une cible de 70%, correspondant à la satisfaction de quarante-neuf (49) indicateurs de performance sur soixante-huit (68) évalués. Cette performance, au-dessus de la cible, est en recul comparativement à celle au 31 décembre 2020, établie à 84%.

Les indicateurs ayant obtenu un niveau de réalisation satisfaisant sont, notamment, le taux d'exécution du plan d'actions des processus, le taux de couverture des risques stratégiques, le taux de respect des engagements de service, le taux d'exécution du plan de transformation digitale du Trésor Public, le taux de recouvrement des recettes non fiscales et le taux de couverture des émissions de titres publics.

Les résultats peu satisfaisants concernent, entre autres, le taux d'implémentation du Schéma Directeur Informatique, l'évolution des écritures comptables rectificatives T23 et le nombre de comptes de gestion et de comptes financiers produits hors délais.

II-5 Au titre de la performance des processus et des projets de réforme

La performance des processus est appréciée au regard de l'état d'exécution des actions planifiées, du taux d'efficacité globale et des résultats enregistrés au titre de la mise en œuvre du PSD 2021-2025 du Trésor Public.

- L'état d'exécution des actions planifiées

Concernant l'état d'exécution des actions planifiées présenté par le Directeur des Etudes, des Méthodes et de l'Organisation, les statistiques révèlent qu'au 31 août 2021, sur 303 actions planifiées et déclinées en 751 tâches, 421 tâches sont échues.

Aussi, 389 tâches sur 421 ont été exécutées. Ce résultat, au regard des pondérations associées aux tâches planifiées, correspond à un score de 1 322,5 sur 1 437, soit une performance de 92,31% pour une cible de 90%.

- Le taux d'efficacité globale

S'agissant du taux d'efficacité globale des processus, il s'établit à 82,2% au 31 août 2021 contre 80% à la précédente revue de Direction. Ce niveau d'efficacité des processus est la résultante de la satisfaction de 162 indicateurs de performance sur 197 évalués.

- L'état de mise en œuvre du PSD 2021-2025

Relativement à l'état de mise en œuvre du PSD 2021-2025 du Trésor Public, au 31 août 2021, présenté par le Pilote du PM2, il a été noté un taux d'avancement de 36,99%, pour une cible de 30%. Ce résultat correspond à la réalisation de 297 tâches sur 803 tâches planifiées.

Quant au taux de réalisation, il est de 87,10%, sur une cible de 70%, en raison de l'exécution de 297 tâches sur 341 échues.

II-6 Au titre de la conformité des produits et services

Les pilotes des processus de réalisation ont, successivement, présenté l'état de conformité des produits et services.

De leurs communications respectives, il apparaît un niveau de conformité globalement satisfaisant. Toutefois, des contre-performances notables sont observées, principalement sur le PR6. Des actions d'amélioration y relatives ont été identifiées.

II-7 Au titre des non-conformités et des actions correctives

L'état des non-conformités et des actions correctives a été présenté par le Directeur de la Qualité et de la Normalisation. Il ressort de sa présentation que quarante-six (46) non-conformités ont été identifiées et traitées sur l'ensemble du système.

Les non-conformités enregistrées sont relatives, entre autres, à l'enregistrement ainsi qu'à l'analyse des non conformités, l'identification des causes y afférentes et l'absence du suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation de l'efficacité des actions correctives édictées.

Afin d'en garantir une meilleure identification et un traitement efficace, il a été décidé de la formation des opérationnels, notamment les Sous-Directeurs et Fondés de Pouvoirs, les Chefs de service ainsi que les Agents, de la mise en place des comités de pilotage sectoriels dédiés, de l'instauration de la validation des fiches de non-conformités par les Directeurs et les Chefs de postes avec la mention « vu et approuvé » et de l'automatisation du suivi du traitement des non conformités et actions correctives .

II-8 Au titre des résultats de la surveillance et de la mesure

Les résultats de la surveillance ont été présentés par Monsieur CISSE Mamadou, Inspecteur Général du Trésor Adjoint, représentant l'Inspecteur Général du Trésor, Pilote du Processus de Management n°4 « Surveiller la gouvernance ».

Il ressort de son exposé que sur 380 missions d'inspection et de contrôle programmées au titre de l'exercice sous revue, 279 missions ont été exécutées, soit un taux de réalisation de 73,42%.

En outre, il a été relevé, au cours de ces missions, des dysfonctionnements et insuffisances relatives, notamment au non-respect, dans certains postes, des conditions d'exercice de la fonction de Comptable Public, à la non tenue des comités de trésorerie et des réunions de service, au non-respect des critères de la qualité comptable et aux retards observés dans la production des états et situations de fin de gestion.

Face à ces constats, l'Inspection Générale du Trésor a recommandé, entre autres mesures :

- la régularisation de la situation administrative des Caissiers et Régisseurs ;
- la prise en compte de la tenue régulière des comités de trésorerie et des réunions de service comme indicateur clé dans les évaluations de contrats de performances ;
- la poursuite des actions de sensibilisation et de formation des acteurs (Ordonnateurs et Comptables Publics) sur les thématiques relatives au contrôle interne comptable, à la tenue de la comptabilité et à la production des comptes de gestion et des comptes financiers.

S'agissant des résultats de la gestion des équipements de surveillance et de mesure, Monsieur NOUFE Lékiépté Michel, Directeur des Moyens Généraux, Pilote du Processus Support n° 1 « Gérer les moyens généraux », a indiqué que le taux de vérification de ces outils est de 100%. En effet, il a fait savoir que l'ensemble des équipements de surveillance et de mesure répertoriés dans les services fait régulièrement l'objet de maintenance par une structure spécialisée et de suivis par les agents utilisateurs, dans le cadre des contrôles internes y relatifs.

II-9 Au titre des résultats d'audit

Monsieur CISSE Mamadou, Inspecteur Général du Trésor Adjoint, a présenté l'état de mise en œuvre des recommandations post audits internes émises par les équipes d'audit.

Au titre des audits internes effectués de 2018 à 2021, il est noté, à la date du 31 août 2021, un taux global d'exécution de 97,68%, caractérisé par le traitement de 1 775 recommandations sur 1 817 échues.

Concernant les autres audits internes, à savoir l'audit du dispositif de gestion des Régies d'avances, l'audit du dispositif de contrôle des opérations de la Direction des Etablissements de Crédit et des Finances Extérieures, l'audit portant sur les incidents survenus sur le serveur du SyGACUT et l'audit du Système de Management de la Qualité, il a été enregistré un taux d'exécution de 100% des recommandations émises.

Pour ce qui est de la mission d'audit technique et fonctionnel de l'application comptable ASTER, trois (3) recommandations ont été mises en œuvre sur neuf (9) échues, soit un taux de réalisation de 33,33%.

Au regard de ce qui précède, il a été décidé de la prise des dispositions idoines en vue de l'exécution diligente des recommandations résiduelles de tous les audits susvisés et de la réalisation de l'audit du dispositif de contrôle interne de la DGTCP, instruite dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de lutte contre la fraude et la corruption.

II-10 Au titre des performances des prestataires externes

Les résultats de l'évaluation de la performance des prestataires externes ont été présentés par le Directeur des Moyens Généraux, Pilote du Processus n°1 « Gérer les moyens généraux ».

Il ressort de sa communication une appréciation globalement satisfaisante des services exécutés par les prestataires externes du Trésor Public, à l'issue de l'évaluation effectuée.

Nonobstant ce satisfecit, le Pilote a relevé quelques difficultés relatives, entre autres, au retard dans l'exécution des prestations et au non-respect des cahiers des charges par certains prestataires.

Les recommandations formulées pour y faire face concernent la sensibilisation de l'ensemble des prestataires au respect des clauses contractuelles et la réattribution des marchés à d'autres prestataires.

II- 11 Au titre de l'adéquation des ressources

Les pilotes de Processus Support ont exposé sur le point relatif à l'adéquation des ressources.

De leurs communications, il appert la nécessité de poursuivre la dynamique de recherche de financements additionnels à l'effet d'assurer la couverture des besoins des services ainsi que des activités inscrites au Plan Stratégique de Développement 2021-2025 du Trésor Public.

II.12 Efficacité des actions mises en œuvre face aux risques et opportunités

Dans sa communication, le Pilote du Processus de Management n°3 a identifié un total de quinze (15) risques survenus sur l'ensemble du système au cours de la période sous revue, dont onze (11) risques élevés et quatre (4) risques modérés.

L'analyse des données des périodes antérieures fait ressortir un certain nombre de risques qui apparaissent de façon récurrente. Ce sont, notamment, les erreurs de saisie et l'indisponibilité du réseau informatique. Dans le cadre des mesures de mitigation à envisager, ces risques devront faire l'objet d'une analyse approfondie en vue de leur prise en charge efficace par les processus concernés.

Au titre des opportunités, quarante-neuf (49) événements ont été identifiés. Ceux-ci concernent, notamment, la digitalisation des moyens de paiements à travers l'applicatif « Net Collect Services », l'existence d'un cadre réglementaire, tant au niveau national que communautaire pour la production et la transmission des données économiques et financières et la disponibilité du vaccin contre la COVID-19.

Aussi soixante-dix-neuf (79) actions ont-elles été définies afin de saisir efficacement lesdites opportunités. Celles-ci connaissent un taux de réalisation de 51,89%, correspondant à 41 activités exécutées.

II.13 Communications spécifiques

❖ Présentation de la politique du Trésor Public de lutte contre la fraude et la corruption

Madame ADONI Bottien Adèle, Inspecteur Général du Trésor Adjoint, a, au nom de l'Inspecteur Général du Trésor, présenté la politique de lutte du Trésor Public contre la fraude et la corruption.

Situant l'objectif de l'adoption de ce dispositif, elle a mis en exergue, principalement, l'amélioration de la transparence et de la gouvernance dans le cadre de l'exécution des missions assignées au Trésor Public.

Madame l'Inspecteur Général du Trésor Adjoint a, par ailleurs, fait mention des responsabilités des différents acteurs dans la mise en œuvre de ladite politique. Ainsi, il revient à l'Inspection Générale du Trésor de rendre compte, périodiquement, à la Direction Générale de la performance du dispositif de lutte contre la fraude et la corruption.

Poursuivant son intervention, elle a exposé le processus de détection et de répression de la fraude et de la corruption, évoquant, entre autres, les missions d'inspections et d'audits, les activités de veille ainsi que les signalements et les dénonciations.

Pour finir, l'Inspecteur Général du Trésor Adjoint a présenté la cartographie des risques de fraude et de corruption laissant apparaître dix-neuf (19) actes constitutifs, dont les faux en écriture publique, les chèques sans provision, l'usurpation ou l'usage irrégulier de titres ou de fonctions et les détournements et soustraction de deniers et titres publics.

❖ **Rapport général sur le respect du Code d’Ethique et de Déontologie du Trésor Public au 31 août 2021**

Monsieur OFFI N’Guessan, Coordonnateur de l’Observatoire de l’Ethique et de la Déontologie, du Trésor Public a présenté le rapport sur l’observance des valeurs éthiques et déontologiques par le personnel, du 1er janvier au 31 août 2021.

De son intervention, il convient de retenir que vingt-quatre (24) requêtes ont été enregistrées et traitées par ses services, au titre de la période sous revue.

Le traitement de ces requêtes a permis de déceler trente-neuf (39) manquements aux dispositions du Code d’Éthique et de Déontologie. Lesdites violations sont catégorisées ainsi qu’il suit :

- trente (30) manquements au titre des valeurs éthiques, soit 76,92% ;
- neuf (9) manquements en ce qui concerne les règles déontologiques, soit 23,08%.

Aussi, l’analyse au titre des valeurs éthiques fait apparaître une prédominance des manquements au principe de la dignité, avec un taux de 71,80%. Relativement aux principes déontologiques, il a été relevé une baisse sur les trois dernières années, passant de 50,98% en 2019 à 23,08% en 2021.

Afin de renforcer l’appropriation des principes éthiques et déontologiques par le personnel, le Coordonnateur de l’Observatoire de l’Ethique et de la Déontologie a fait noter, entre autres, la poursuite des actions de sensibilisation et la mise en œuvre du référentiel des sanctions applicables aux manquements du Code d’Éthique et de Déontologie.

CONCLUSION GÉNÉRALE SUR L'ÉTAT DU SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ DU TRÉSOR PUBLIC

Conformément à l'article 9.3.1 de la norme ISO 9001 version 2015, la revue de direction a permis desavoir que :

- **le Système de Management de la Qualité du Trésor Public est approprié**

Le Système de Management de la Qualité repose sur des processus qui regroupent l'ensemble des activités du Trésor Public, de sorte que les missions des processus sont en adéquation avec celles des unités administratives.

- **le Système de Management de la Qualité du Trésor Public est adapté**

Cette adaptation se caractérise par la revue du contexte interne et externe qui permet de mettre à jour la Matrice SWOT, de définir de nouveaux objectifs stratégiques et des actions d'amélioration des processus.

- **le Système de Management de la Qualité du Trésor Public est efficace**

L'efficacité du Système de Management de la Qualité du Trésor Public est démontrée par les résultats des indicateurs stratégiques identifiés. Ainsi, sur un total de soixante-huit (68) indicateurs évalués, quarante-neuf (49) ont été satisfaits, soit un taux d'efficacité de 72% sur une cible de 70% ; toute chose permettant d'affirmer l'efficacité du SMQ du Trésor Public, principalement face aux chocs externes, dont la crise sanitaire liée au coronavirus (Covid-19).

- **le Système de Management de la Qualité du Trésor Public est en cohérence avec les orientations stratégiques**

Les orientations stratégiques contenues dans le PSD sont parfaitement en ligne avec les axes de la Politique Qualité. Lesdites orientations sont déclinées sur chaque processus et prises en compte au titre des plans d'actions des processus.

Par ailleurs, le Trésor Public s'est inscrit dans une dynamique d'amélioration continue de ses processus au regard des changements éventuels opérés sur la stratégie institutionnelle.

III- LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

La cérémonie de clôture de la première Revue de Direction du Trésor Public au titre de la gestion 2021 a été marquée par la lecture des actes et l'allocution du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

La synthèse du compte rendu et les recommandations de la revue de Direction ont fait l'objet de lecture respectivement par Madame ODOUKOU Amenan Viviane et Monsieur ZOUHO Bagnon Gnagbo César, Chargés d'Études à la Direction des Études, des Méthodes et de l'Organisation.

Dans le cadre du discours de clôture de cette Revue de Direction, le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, Monsieur ASSAHORE Konan Jacques, a exprimé sa satisfaction, au Comité d'Organisation, pour la bonne tenue de ces assises organisées sous le format en ligne, en raison des contraintes imposées par la persistance de la crise sanitaire à la COVID-19.

Il a, en outre, félicité l'ensemble des participants pour l'esprit de partage et le bon climat de travail qui ont prévalu pendant les travaux ; toutes choses ayant renforcé la qualité des conclusions de cette rencontre.

Poursuivant son propos, le Directeur Général a rappelé aux Pilotes et Contributeurs de processus les enjeux liés au maintien du certificat ISO 9001 version 2015 ainsi qu'à la mise en œuvre satisfaisante du Plan Stratégique de Développement 2021-2025 du Trésor Public, avant de les exhorter à maintenir le cap de la performance dans le cadre des échéances à venir.

Il a, de même, requis davantage d'ardeur dans la réalisation des objectifs assignés au Trésor Public, au titre des derniers mois de la gestion 2021.

Pour finir, le Directeur Général a déclaré close la première Revue de Direction du Trésor Public de la gestion 2021.

La présente synthèse des travaux de la Revue de Direction fera l'objet de large diffusion.

Fait à Abidjan, le 30 septembre 2021

La Revue de Direction